



3ème degré général de qualification

6^e année

Professeur : B. Pigeon

Année scolaire : 2025/2026

1. Objectifs

Être capable de raisonner, de justifier, de démontrer, d'argumenter en terme mathématique est indispensable dans un monde en perpétuelle évolution. Dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, il permet d'acquérir un esprit critique, une démarche scientifique et une faculté d'adaptation.

Au-delà de la connaissance des nombres, des mesures, des structures, des opérations fondamentales et des présentations mathématiques de base, l'élève devra développer une sensibilité aux problèmes auxquels les mathématiques peuvent apporter une solution.

Comme le souligne le cadre de référence européen, un citoyen « doit avoir la capacité d'appliquer les principes et processus mathématiques de base dans la vie quotidienne, à la maison et plus tard au travail, et de suivre et d'évaluer les différentes étapes d'une argumentation. Un citoyen doit être en mesure d'adopter un raisonnement mathématique, de comprendre une démonstration mathématique et de communiquer en langage mathématique, ainsi que d'employer des aides appropriées ».

Le cours de mathématique du 3^e degré vise à développer l'autonomie de l'élève.

Le cours de mathématiques du 3^e degré de qualification technique a pour but d'approfondir les aspects de base, à dépasser les niveaux d'abstraction déjà atteints afin de préparer l'élève à pratiquer une citoyenneté responsable, à s'insérer dans la vie sociale et culturelle, à suivre des formations professionnelles dans le cadre du métier qu'il a choisi.

2. Compétences

Les matières sont vues dans des contextes suffisamment larges pour que l'élève puisse prendre des initiatives, développer de multiples compétences, mobiliser dans d'autres disciplines les ressources développées et développer l'esprit critique.

Dans la mesure du possible, l'utilisation de l'outil informatique sera privilégié.

Afin de développer ces compétences, l'élève met en place 3 processus différents qui seront évalués :

- Connaître : Construire et expliciter des ressources (30%) ;
- Appliquer : Mobiliser des acquis identifiés (40%) ;
- Transférer : Mobiliser des acquis en autonomie (30%).

3. Savoirs

Période	Thème (UAA)	Module	Pondération au sein du thème
Septembre à octobre	Modèle de croissance	Suites	35 %
Novembre à décembre		Intérêts	35 %
Janvier à février		Fonctions de références	30 %
Mars à avril	Probabilités	Probabilités simples	50 %
Mai		Probabilités conditionnelles	50 %

4. Évaluations

Évaluations formatives

Tout au long de l'année, l'élève aura la possibilité de tester l'évolution de son apprentissage. Ces évaluations formatives prendront 3 formes différentes :

- devoirs et préparation à domicile
- interrogation à cahier ouvert
- interrogation à cahier fermé

Ces évaluations seront formatives.

Évaluations sommatives

Les évaluations sommatives se feront au fur et à mesure de l'apprentissage des thèmes.

La pondération de chaque évaluation est reprise dans le tableau « Savoirs »¹.

Un thème sera non-acquis (NA), si la pondération est strictement inférieure à 50 %.

Les deux thèmes devront être acquis pour que en fin d'année l'ensemble du cours soit considéré comme « Acquis ».

Toute **tentative de fraude** (« copions », copiage de son voisin, utilisation du GSM...) entraînera **l'annulation de l'ensemble de l'évaluation**.

5. Communication

Le professeur reste disponible pour toutes questions à l'adresse b.pigeon@teacher.csdmedu.be (adresse fournie par l'école). **Le mail sera le moyen de communication électronique exclusif** (et non la messagerie Teams ou autres). Le professeur s'engage à répondre dans les 48 heures. L'adresse mail de l'élève sera demandée en début d'année quelle soit celle fournie par l'école ou non. A charge de l'élève d'informer le professeur en cas de changement d'adresse mail.

L'ensemble des documents fournis (support écrits, diagramme, photographies, vidéos) seront disponibles à l'adresse : <https://csdmedu.phylum.be/6EQ/Math/>.

6. Les critères de réussite

L'ensemble des enseignants de l'école adhère à des critères généraux définis collégialement. Ainsi, « Toute production est évaluée sur la base de certains critères :

- ◆ La **cohérence** et la **pertinence** : la production (= la réponse) est-elle logique et intelligente ?
- ◆ La **langue** : la production est-elle exprimée correctement ?

¹ Un « + » signifie une scission en plusieurs évaluations.

- ◆ La **présentation** : le support de la production est-il soigné ?
- ◆ La **précision** : la production comporte-t-elle des détails ?
- ◆ L'**autonomie** : la production marque-t-elle des démarches personnelles ?

7. Matériel requis

L'élève a besoin de bics de différentes couleurs, d'une latte graduée, d'une équerre aristo, d'un classeur A4 séparé, d'un bloc de feuille A4 et d'une calculatrice scientifique. L'élève est tenu d'apporter l'ensemble de ses notes et des feuilles distribuées, ainsi que de toutes ses évaluations. Le professeur peut vérifier, à tout moment, l'ordre et l'état du cours de l'élève.

8. Utilisation de smartphone

Conformément du décret du 13 mars 2025, l'utilisation du smartphone ou de tout appareil connecté sera totalement prohibé durant les cours, même utilisé comme calculatrice ou horloge.

S'il en dispose, l'élève veillera à ce qu'il soit éteint et dans son sac (en tous les cas non-visible du professeur).

9. Absence

En cas d'absence, l'élève est tenu de s'informer dans les plus brefs délais de la matière vues **avant le cours**, de photocopier les éventuelles feuilles fournies aux cours et de se mettre à jour.

En cas d'absence à une évaluation sommative, des évaluations de repassage seront organisées fin mai le mercredi après-midi.

10. Remédiation

En cas de difficultés, même en l'absence d'échec, des **explications doivent être demandées**, celles-ci pourront alors être individualisées et données hors des heures de cours (récréation, temps de midi, après 16h30).

Des remédiations spécifiques pour les élèves ayant des rapports de compétence négatifs en 5^e seront organisées chaque mois les mercredis après-midi de 14h00 à 16h00 au laboratoire de physique (chaussée de Haecht).

Ces élèves devront :

- prévenir le professeur par mail au plus tard la veille (soit le mardi) ;
- préparer par écrit des questions relatives à leurs difficultés.

Ces dates de remédiations spécifiques sont les 24/09/2025, 15/10/2025, 19/11/2025, 21/01/2026, 11/02/2026, 18/03/2026, 15/04/2026 et 13/05/2026.

Signatures

Élève

Responsable légal de l'élève

Professeur